

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 28 septembre 2021

Délibération
n°190-2021
Point 5.5

Point 5.5 de l'ordre du jour

Prix jeune chercheur de la Fédération de recherche Matériaux et nanosciences du Grand Est

EXPOSE DES MOTIFS :

Un Prix Jeune Chercheur de la Fédération de recherche Matériaux et nanosciences du Grand Est (FRMNGE) sera décerné annuellement à partir 2022 pour récompenser un travail de recherche original effectué par un chercheur en début de carrière. Le prix distinguera l'excellence scientifique du travail d'un jeune chercheur permanent membre d'un des laboratoires de la FRMNGE. Ce prix offre une occasion unique pour les lauréats de pouvoir communiquer sur la qualité de leurs travaux en mentionnant cette distinction dans leur CV. Cet évènement contribuera également à développer la politique d'attractivité et la visibilité des activités de recherche développées au sein de la FRMNGE.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le prix jeune chercheur de la Fédération de recherche Matériaux et nanosciences du Grand Est.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 1^{er} octobre 2021

La Directrice générale des services

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'V' and 'G' followed by a horizontal line.

Valérie GIBERT

**PRIX JEUNE CHERCHEUR DE LA
FEDERATION DE RECHERCHE
MATERIAUX ET NANOSCIENCES DU GRAND EST (FRMNGE)
FR 3627**

Edition 2022

Règlement du Prix

1. Présentation du Prix

Un Prix Jeune Chercheur de la Fédération de Recherche Matériaux et Nanosciences du Grand Est (FRMNGE) sera décerné au courant de l'année 2022 récompensant un travail de recherche original effectué par un chercheur en début de carrière.

Le prix distinguera l'excellence scientifique du travail d'un jeune chercheur permanent membre d'un des laboratoires de la FRMNGE.

Ce prix offre une occasion unique pour les lauréats de pouvoir communiquer sur la qualité de leurs travaux en mentionnant cette distinction dans leur CV.

Cet évènement contribuera également à développer la politique d'attractivité et la visibilité des activités de recherche développées au sein de la FRMNGE.

2. Critères d'admissibilité / Restrictions de participation

Pour prendre part à ce concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Les candidats doivent travailler dans le domaine des matériaux et nanosciences au sens large, et appartenir à l'un des laboratoires de la FRMNGE ;
- Les candidats doivent être maîtres de conférences, professeurs, chargés ou directeur de recherche ou personnels assimilés, hors ingénieurs de recherche.
- Les candidats doivent avoir au moins 5 ans d'expérience après la date d'obtention de la thèse et avoir moins de 40 ans (être né après le 1er janvier 1981 – report de limite d'âge égale à la durée des éventuels congés de maternité, congés parentaux ou congés longue durée/maladie) ;
- Les candidats doivent se tenir disponible lors des journées de la FRMNGE, en cas d'obtention du Prix, pour la remise du Prix et pour la promotion qui pourra en être faite, et notamment pour une présentation de leurs travaux de recherches.

3. Sélection

a. Processus de sélection

Le dossier de candidature sera déposé par e-mail auprès de la FRMNGE (directeur-frmnge@ics-cnrs.unistra.fr) entre les 01-11-2021 et 30-11-2021.

Il sera constitué de :

- Un curriculum vitae incluant une liste des publications ;
- Un résumé des travaux de recherche depuis la thèse de 3 pages incluant une mise en perspectives des 5 publications majeures sur cette même période (avec copie de ces 5 publications).
- Une lettre de recommandation du directeur du laboratoire de recherche ;
- Une lettre de recommandation d'une personnalité scientifique extérieure au laboratoire.

b. Date-lieu

La sélection aura lieu courant Décembre 2021, avec annonce des résultats par e-mail aux candidats en Janvier **2022** et une remise de Prix lors de la journée de la FRMNGE suivante.

c. Jury

Le jury de sélection sera composé du directeur de la FRMNGE (ou d'un de ses directeurs adjoints) et de 4 scientifiques couvrant les différents domaines de recherche de la fédération.

d. Prix-dotation

Le Prix sera de 5000 euros et sera versé directement au récipiendaire.

e. Critères d'évaluation du jury

Les critères d'évaluation pris en compte par le jury de sélection se fonderont sur la grille suivante :

- Originalité des travaux de recherche menés;
- Qualité et impact des publications sur la communauté concernée;
- Valorisation des recherches en termes d'applications ;
- Capacités à développer une recherche indépendante.

4. Garanties des participants

Les participants garantissent qu'ils sont les seuls titulaires des droits d'auteur et de propriété intellectuelle relatifs aux documents fournis pour la constitution de leurs dossiers de candidature.

5. Garanties des organisateurs

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de :

- Non réception des présentations soumises par voie électronique ;
- Utilisation frauduleuse des textes remis par les auteurs ;
- Plagiat.

6. Droit à l'image

Pour la nécessité de communication autour du Prix Jeune Chercheur FRMNGE, les lauréats pourront être photographiés et/ou filmés lors de la remise du Prix. Ils autorisent la reproduction et la diffusion des images et captations vidéos sur les supports suivants : flyers, cartons d'invitation, brochures, plaquettes, articles de presse, rapports d'activités, dossiers de presse, diaporama, site internet et autres applications multimédia à des fins de communication interne et externe, institutionnelle ou promotionnelle, à titre gratuit, et, dans tous les cas, pour un usage exclusivement professionnel.

A cet effet, le lauréat signera une autorisation de prise et d'utilisation de l'image ainsi qu'une cession de droit d'utilisation de ces images dans un but non lucratif.

7. Calendrier du concours / récapitulatif

- Appel à candidature / inscription : **Octobre 2021**
- Limite d'envoi des dossiers : **30 Novembre 2021** ;

- Sélection par le jury d'experts : courant **Décembre 2021** ;
- Annonce du Prix aux candidats : **Janvier 2022**.
- Remise du Prix : Journée de la FRMNGE **2022**.

8. Contact

directeur-frmnge@ics-cnrs.unistra.fr